



**Journée des
Forces canadiennes
Cérémonie d'enrôlement**

**Terrain Lisgar,
Hôtel de ville d'Ottawa**

Le vendredi 1^{er} juin 2007

Canada





Cérémonie d'enrôlement

Horaire des activités

Arrivée des dignitaires et des invités

Arrivée des recrues

Marche d'arrivée de la garde d'honneur

Arrivée du Chef d'état-major de la Défense

Arrivée du ministre de la Défense nationale

Marche de sortie de la garde d'honneur

Présentations et allocution du Chef d'état-major de la Défense

Allocution du ministre de la Défense

Prestation du serment ou de la déclaration solennelle
d'allégeance par les recrues

Interprétation du « O Canada »

Départ du ministre de la Défense nationale
et du Chef d'état-major de la Défense

Réception

*Veillez vous lever au passage du drapeau du Canada et
durant les marches d'arrivée et de départ de la garde d'honneur.*

Veillez vous lever également durant l'interprétation du « O Canada »

Le très honorable Stephen Harper

premier ministre du Canada



LE PREMIER MINISTRE HARPER POSE EN COMPAGNIE DE MEMBRES DES FORCES CANADIENNES EN AFGHANISTAN

Message du premier ministre :

L'occasion pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui soulève l'enthousiasme et la fierté de votre famille, de vos amis et particulièrement de chacun de vous.

En ma qualité de premier ministre, je peux vous assurer que cet événement soulève aussi l'enthousiasme et la fierté de toute la population canadienne. En répondant à l'appel des Forces canadiennes, vous collaborez à maintenir une tradition de service qui a fait du Canada la nation solide, unie et autonome qu'elle est aujourd'hui, en plus d'un puissant moteur de liberté, de démocratie et de respect des droits de la personne.

En ce jour où vous ouvrez votre propre chapitre de l'histoire des Forces canadiennes, je vous souhaite bonne chance dans toutes vos réalisations.

L'honorable Gordon O'Connor

ministre de la Défense nationale

Gordon O'Connor a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 2004 et il a été réélu en 2006. Il a été porte parole de son parti pour la Défense nationale et a fait partie du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

M. O'Connor a débuté sa carrière militaire au sein de la Branche de l'Arme blindée et a gravi les échelons jusqu'au grade de brigadier général. Après avoir pris sa retraite des Forces canadiennes, celui-ci a fait une brillante carrière dans le secteur privé. Il est marié et a deux enfants.

Une carrière au sein des Forces canadiennes est une carrière sans pareille. Vous venez de joindre les rangs d'une équipe de Canadiens et de Canadiennes professionnels et engagés, qui personnifient les valeurs et les vertus de notre formidable pays. Au cours des années que vous consacrerez au service du Canada, il vous faudra consentir des sacrifices et faire preuve d'engagement. Néanmoins, en ma qualité d'ancien militaire comptant 32 années de service, je peux vous dire que je suis convaincu que vous allez vivre des expériences des plus enrichissantes.

Aujourd'hui, vous partagez la journée avec vos partisans les plus ardents, les membres de votre famille, les amis et les voisins qui ont contribué à façonner vos vies. Eux aussi devront faire des sacrifices pour vous appuyer au cours de votre cheminement de carrière exigeant. Je les remercie du soutien qu'ils vous fournissent aujourd'hui et de celui qu'ils vous apporteront dans l'avenir.



LE MINISTRE O'CONNOR EST ACCUEILLI AU TERRAIN D'AVIATION DE KANDAHAR PAR LE MAJOR BERNIE HUDSON.

Le Général Rick Hillier, CMM, CSM, CD

Chef d'état-major de la Défense



LE GÉNÉRAL HILLIER PARTICIPE AU RALLIEMENT D'UN VENDREDI EN ROUGE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Au cours de sa carrière, le Général Hillier a eu le privilège et le plaisir de commander des troupes allant de l'échelon du peloton à celui d'une formation multinationale au Canada, en Europe, en Asie et aux États Unis. D'autre part, il a commandé des troupes canadiennes et d'autres forces aux États Unis, en Bosnie-Herzégovine et en Afghanistan.

Le Général Hillier et son épouse, Joyce, ont deux enfants, qui se prénomment Chris et Steven. Ils ont également une belle fille, Caroline (Chris) et un petit-fils, Jack, qui est un ardent partisan des Sénateurs.

Bienvenue dans les Forces canadiennes! Aujourd'hui, vous acceptez l'honneur et le privilège de servir le Canada en uniforme et de vous joindre aux 87 000 membres de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne qui exercent la profession des armes. Nous vous offrons la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences, la possibilité de donner un sens à votre vie et de faire partie de quelque chose plus grand que vous et de faire une différence dans la vie des autres. Nous vous en demandons beaucoup plus en retour!

J'aimerais dire aux parents et amis des jeunes hommes et des jeunes femmes qui s'engagent aujourd'hui que ceux-ci ne pourront sillonner des pistes poussiéreuses et dangereuses à Kandahar, effectuer des patrouilles de surveillance aérienne dans le Nord du Canada ou braver des vagues de 45 pieds au cours de missions d'interception de contrebandiers que si vous les accompagnez en pensée sur terre, en mer ou dans les airs. Il vous faudra parfois assumer le plus lourd des fardeaux, mais c'est votre appui qui nous inspirera et nous soutiendra et qui nous donnera la force de poursuivre nos missions.

Serment ou déclaration solennelle d'allégeance

Le serment ou la déclaration solennelle d'allégeance est la promesse d'une recrue des Forces canadiennes d'être loyale envers la Souveraine.

Au Canada, la prestation du serment ou de la déclaration solennelle d'allégeance découle du patrimoine militaire dont nous avons hérité de la Grande-Bretagne. Le libellé du serment a été modifié au fil des ans. Au début des années 1700, les recrues juraient de défendre la Reine contre ses ennemis et ses opposants, de lui obéir et d'exécuter les ordres de ses généraux et officiers. Pendant les guerres napoléoniennes, les recrues attestaient qu'elles n'étaient pas invalides, qu'elles avaient la maîtrise parfaite de leurs membres et qu'elles n'appartenaient pas à une autre branche des forces armées.

Aujourd'hui, voici le serment qui est prêté au sein des Forces canadiennes :

*Je jure/je déclare solennellement que je serai fidèle et porterai
sincère allégeance à Sa Majesté la reine Élisabeth Deux,
Reine du Canada, et à Ses héritiers et successeurs,
en vertu de la loi.*



AU COURS DE LA CÉRÉMONIE D'ENRÔLEMENT DE 2006, LES RECRUES FONT LE SERMENT/LA DÉCLARATION SOLENNELLE D'ALLÉGEANCE

M^{me} Alana Corinne Scott

interprète du « O Canada »

Alana Corinne Scott a eu l'amour de la musique dès son plus jeune âge. Elle a étudié le piano au Royal Conservatory of Music, puis le chant, et elle a poursuivi ses études en musique au Conservatoire de Bruxelles, en Belgique.

M^{me} Scott a participé à des concerts privés parrainés par les ambassadeurs du Canada et des États Unis et par le représentant militaire du Canada en Belgique. C'est également en Belgique qu'elle a rencontré son mari, qui est militaire au sein des Forces canadiennes.

M^{me} Scott, qui travaille à l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes, prévoit lancer son premier CD au cours de l'année.

Célébrons l'engagement des familles des membres des Forces canadiennes!



MIRIAM FAIT UN SOMME ALORS QUE SON PAPA, LE MATELOT DE 1^{RE} CLASSE JAMES LARRIEUX, SA MAMAN, ANNIE, ET SON GRAND FRÈRE, OLIVIER, ÉCHANGENT LEURS ADIEUX AVANT QUE LE NCSM IROQUOIS PRENNE LA MER À DESTINATION DU GOLFE PERSIQUE DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE L'OTAN.